



FINANCIERE DE L'ECHIQUEUR

# AGRESSOR

conforme aux normes européennes

## Prospectus simplifié

### PARTIE A STATUTAIRE

Code ISIN :	FR0010321802
Dénomination :	AGRESSOR
Forme juridique :	FCP de droit français
Société de Gestion :	FINANCIERE DE L'ECHIQUEUR
Déléataire administratif et comptable :	EURO NET ASSET VALUE
Dépositaire :	BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES
Commissaire aux comptes :	MAZARS & GUERARD

### INFORMATIONS CONCERNANT LES PLACEMENTS ET LA GESTION

#### Classification

ACTIONS DES PAYS DE LA COMMUNAUTE EUROPEENNE

#### Objectif de gestion

AGRESSOR est un fonds dynamique recherchant la performance à long terme sans référence à un indice à travers l'exposition sur les marchés des actions européennes.

#### Indicateur de référence

L'adoption d'une politique de gestion basée sur un « stock picking » intégral, sans aucune contrainte de secteurs autre que géographique, rend difficile la comparaison à un éventuel indicateur de référence. Noter qu'à titre purement indicatif, il pourra être fait référence à l'indice SBF 250. Cet indice représente l'évolution de l'ensemble des secteurs et des valeurs de la cote française libellées en euros. Il est calculé en euros, hors dividendes.

#### Stratégie d'investissement

La gestion du fonds s'appuie d'abord :

- sur une sélection rigoureuse de titres - « stock picking » - obtenue au travers de la mise en œuvre d'un processus qui passe par la rencontre directe avec les entreprises dans lesquelles le fonds investit.
- sur des opérations de trading, sur des valeurs à court terme en fonction des opportunités de marché.

AGRESSOR est exposé à hauteur de 60 % minimum en actions européennes.

Le fonds est exposé sur des capitalisations de toute taille et de tout secteur.

AGRESSOR pourra intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés européens (pour ajuster les portefeuilles et faciliter la gestion).

AGRESSOR, se réserve la possibilité d'investir à hauteur de 40 % maximum en produits de taux (obligations + instruments monétaires).

**La stratégie d'investissement complète est présentée dans la note détaillée.**

#### Profil de risque

Vous avez choisi un placement boursier fortement lié aux marchés actions, et donc sensible à leurs fluctuations à la baisse. La valeur liquidative du fonds peut être amenée à baisser davantage que le marché du fait de la gestion « stock picking ». Ce risque peut être accru par l'investissement effectué en petites et moyennes valeurs. Votre capital initialement investi ne bénéficie donc d'aucune garantie.

**Le détail des risques mentionnés dans cette rubrique se trouve dans la note détaillée.**

#### Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type

Le Fonds est réservé à des personnes physiques ou investisseurs institutionnels conscients des risques inhérents à la détention de parts d'un tel Fonds - risque élevé dû à l'investissement en actions européennes.

#### Durée de placement recommandée

Supérieure à 5 ans

### INFORMATION SUR LA FISCALITE, LES FRAIS ET COMMISSIONS

#### Régime fiscal

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention des parts du FCP peuvent être soumis à la taxation.

#### Frais et commissions

Frais à la charge de l'investisseur, prélevés lors des souscriptions et des rachats	Assiette	Taux barème
Commission de souscription non acquise à l'OPCVM	Valeur liquidative X nombre de parts	4% maximum
Commission de rachat non acquise à l'OPCVM	Valeur liquidative X nombre de parts	Néant

Les commissions de souscription et de rachat viennent augmenter le prix de souscription payé par l'investisseur ou diminuer le prix de remboursement. Pour plus de précisions sur les frais effectivement facturés à l'OPCVM, reportez-vous à la partie B du prospectus simplifié.

Frais facturés à l'OPCVM	Assiette	Taux barème
Frais de fonctionnement et de gestion TTC*	Actif net	2,392% TTC maximum
Prestataire percevant des commissions de mouvement : Société de Gestion	Prélèvement sur chaque transaction (actions exclusivement)	0,598% TTC maximum

\*Ces frais sont à la charge du FCP et ne vous sont pas directement facturés. Ils sont déjà pris en compte dans la valeur liquidative publiée.

## INFORMATIONS D'ORDRE COMMERCIAL

### Conditions de souscription et de rachat

Les souscriptions et les rachats sont recevables en millièmes de parts. Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour de bourse avant 12 heures auprès du dépositaire :

BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES  
66, rue de la Victoire  
75 009 Paris

### Date de clôture de l'exercice

Dernier jour de bourse ouvert à Paris du mois de décembre de chaque année.

### Affectation du résultat

Capitalisation intégrale des revenus. Comptabilisation des coupons encaissés.

### Date et périodicité de calcul de la valeur liquidative

La valeur liquidative est calculée quotidiennement à l'exception des jours de fermeture de la Bourse de Paris.

### Lieu et modalités de publication ou de communication de la valeur liquidative

Sur simple demande, auprès de la Société de Gestion ou sur le site [www.fin-echiquier.fr](http://www.fin-echiquier.fr).

### Date de création

Cet OPCVM a été agréé par la Commission des Opérations de Bourse le 31 octobre 1991.

Il a été créé le 29 novembre 1991.

## INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

Le prospectus complet de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

FINANCIERE DE L'ECHIQUIER  
53, avenue d'Iéna  
75 116 Paris

Le prospectus complet est également disponible sur le site [www.fin-echiquier.fr](http://www.fin-echiquier.fr).

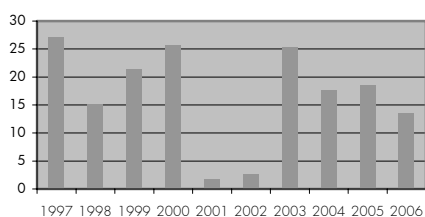
Des explications supplémentaires peuvent être obtenues si nécessaire auprès de la Société de Gestion au 01 47 23 90 90.

Date de publication du prospectus : 12 septembre 2007.

Le site de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) contient des informations complémentaires sur la liste des documents réglementaires et l'ensemble des dispositions relatives à la protection des investisseurs.

## PARTIE B STATISTIQUES

### 1 - Performances annualisées du FCP au 29/12/2006



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Les calculs de performance sont réalisés coupons nets réinvestis. En revanche, la performance de l'indicateur de référence ne tient pas compte des éléments de revenus.

Performances annualisées	1 an	3 ans	5 ans
AGRESSOR	+13,44%	+16,30%	+15,24%
SBF250	+19,43%	+17,80%	+5,73%

### 2 - Présentation des frais facturés à l'OPCVM au cours du dernier exercice clos au 29/12/06

<b>Frais de fonctionnement et de gestion</b>	<b>2,38%</b>
<b>Coût induit par l'investissement dans d'autres OPCVM ou fonds d'investissement</b>	<b>0,00%</b>
Ce coût se détermine à partir :	0,00%
- des coûts liés à l'achat d'OPCVM et fonds d'investissement	
- déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion de l'OPCVM investisseur.	0,00%
<b>Autres frais facturés à l'OPCVM</b>	<b>0,51%</b>
Ces autres frais se décomposent en :	
- commission de surperformance	0,00%
- commission de mouvement	0,51%
<b>Total facturé à l'OPCVM au cours du dernier exercice clos</b>	<b>2,89%</b>

### 3- Information sur les transactions au cours du dernier exercice clos au 29/12/06

- Les frais de transactions sur le portefeuille actions ont représenté 0,31% de l'actif moyen.
- Le taux de rotation du portefeuille actions a été de 7,71% de l'actif moyen.

Financière de l'Echiquier étant une Société de Gestion totalement indépendante, aucune transaction n'a été effectuée avec une société liée telle que définie aux articles L 233-16 du code de commerce, L 321-1, L 214-24 et L 321-2 du Code monétaire et financier.